

3.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230626-318340-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 juillet 2023

Publié le 6 juillet 2023

Suite à la convocation en date du 9 juin 2023
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 26 JUIN 2023

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Patrick VALOIS, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric DELANNOY, Soraya FAHEM, Luc MONNET.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIET, Olivier CAREMELLE, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Julien GOKEL, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

OBJET : Adhésion du Département au GIE - Atout France - Agence de Développement Touristique de la France.

Vu le rapport DTT/2023/206

Vu l'avis en date du 19 juin 2023 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser l'adhésion du Département du Nord au Groupement d'Intérêt Economique Atout France en tant que membre associé ;
 - d'autoriser le versement de la cotisation correspondante pour 2023, d'un montant proratisé de 909,60 € TTC ;
 - d'imputer la dépense sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP001 du budget départemental de l'exercice 2023.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 20.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur DETAVERNIER (porteur du pouvoir de Madame QUATREBOEUF).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 26 juin 2023

OBJET : Adhésion du Département au GIE - Atout France - Agence de Développement Touristique de la France.

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, a pour mission de renforcer la compétitivité et l'attractivité de la destination France. Elle met ainsi à la disposition des professionnels du tourisme des outils d'observation et de compréhension de la situation sur les différents marchés touristiques internationaux, leur permettant de mieux piloter leur activité et d'affiner leur stratégie de développement.

Atout France favorise par ailleurs le montage de projets d'investissement dans les territoires grâce au programme France Tourisme Ingénierie. Les projets accompagnés dans ce cadre, mais également dans le cadre des nombreux appels à manifestations d'intérêts qu'elle propose, doivent contribuer à la construction d'une offre touristique plus durable et innovante, toujours mieux adaptée aux attentes des voyageurs.

L'Agence pilote aussi différents dispositifs visant à optimiser la satisfaction des voyageurs : classement des hébergements touristiques, immatriculation des opérateurs de voyages, label Vignobles & Découvertes.

Enfin, Atout France construit, en partenariat étroit avec ses partenaires (1 100 professionnels du tourisme), des actions de marketing et de communication, leur permettant de renforcer leur visibilité à l'international (grâce à un réseau de 29 bureaux répartis dans 26 pays) et de s'y développer.

Atout France est l'acteur incontournable de la mise en œuvre de la stratégie touristique nationale, partagée entre l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises du tourisme. Grâce à son modèle partenarial et à sa capacité de mobilisation, Atout France met en œuvre toute son expertise au service de l'attractivité touristique des territoires et accompagne ses adhérents dans leur développement à l'international.

L'adhésion du Département du Nord, en tant que membre associé, donnera accès à un accompagnement personnalisé et à un ensemble de prestations en matière d'observation et de veille, d'ingénierie et d'assistance au développement, de promotion et d'aide à la commercialisation.

Elle permettra également de bénéficier d'un ensemble de prestations à tarifs préférentiels :

- accès aux prestations d'appui au développement et d'observation (gratuité des lettres de veille, présentations de marchés et conférences adhérents) ;
- accès à une large palette d'actions de promotion des destinations à l'international (à l'exception des actions sur mesure).

L'adhésion sur une année calendaire et en qualité de membre associé s'élève à 1 516 € HT, soit 1 819,20 € TTC. Considérant l'adhésion en cours d'année, dès le mois de juillet 2023 pour le Département du Nord, le montant de la cotisation est calculé au prorata temporis, soit 909,60 € TTC. L'adhésion sur les années suivantes sera renouvelable par tacite reconduction.

L'adhésion est soumise à l'examen préalable de la Commission d'Adhésion composée :

- de membres permanents représentant les instances officielles, ainsi que les entreprises du voyage et le réseau national des organismes du tourisme « ADN Tourisme » ;
- de membres élus représentant les adhérents selon leurs collègues.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser l'adhésion du Département du Nord au Groupement d'Intérêt Economique Atout France en tant que membre associé ;
- d'autoriser le versement de la cotisation correspondante pour 2023, d'un montant proratisé de 909,60 € TTC ;
- d'imputer la dépense sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP001 du budget départemental de l'exercice 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23002OP001	23002E33	3 295 000,00 €	988 813,87 €	909,60 €

Sébastien SEGUIN
Vice-Président